

RÉCENTS ENRICHISSEMENTS DU MUSÉE

Ordre de Saint-Patrick

(The most Illustrious order of St Patrick)

Institué par le roi Georges III le 5 février 1783, l'Ordre de Saint-Patrick était destiné à distinguer les pairs irlandais.

Voué au saint patron de l'Irlande et ayant pour emblème le trèfle national, le nouvel ordre dont la devise : “ *Quis separabit* ” affirmait l'union du royaume, complétait la trilogie des grands ordres royaux de Grande-Bretagne en prenant la troisième place, après la Jarretière et l'Ordre du Chardon, avant l'Ordre du Bain.

Les statuts et règlements, inspirés de ceux de la Jarretière, furent signés par le roi le 28 février 1783. Ils fixaient l'organisation de l'ordre : le roi en était, bien sûr, le chef, la grande maîtrise appartenant de droit au lord lieutenant d'Irlande. Le nombre de chevaliers, qui devaient prouver leur noblesse, d'abord fixé à quinze, fut par la suite accru à l'occasion des couronnements de Georges IV puis de Guillaume IV, pour être porté à vingt-deux en 1833. L'administration de l'ordre était assurée par six officiers nommés par le roi, dont le lord primat d'Irlande (prélat) et l'archevêque de Dublin (chancelier). La cathédrale Saint-Patrick était le siège religieux de l'ordre et servait donc de cadre aux réceptions des chevaliers, les chapitres se tenant au château de Dublin.

Les cérémonies, fastueuses, gardèrent un caractère religieux jusqu'en 1871, date à laquelle l'Église anglicane perdit son caractère officiel en Irlande. Les réceptions des chevaliers eurent alors lieu au château de Dublin ou à Windsor.

L'ordre fut maintenu de plein droit jusqu'en 1924 mais la situation créée par la séparation de l'Irlande et la création de l'État libre rendit son renouvellement impossible et les deux derniers chevaliers furent le prince Galles, futur Édouard VIII, et son frère le duc de Gloucester.

Le règlement du 28 février 1783 fixait le costume et les insignes des chevaliers de l'Ordre de Saint-Patrick : un manteau dont la soie bleu-ciel devait provenir des manufactures irlandaises, garni de soie blanche et attaché par des cordons de soie également blanche, brochée d'or, et un chapeau rond, relevé devant, surmonté d'un panache de plumes d'autruche rouges, bleues et blanches à l'origine, le chapeau devint noir sous Georges IV en 1821.

Le collier, en or, alterne des roses émaillées de blanc et de rouge et des harpes, reliées entre elles par des nœuds d'or ; au centre une couronne impériale soutient une harpe à laquelle est accroché le pendentif.

Ce dernier est un médaillon ovale, en or, entouré d'une guirlande de trèfles émaillés de vert, et d'une bande d'émail bleu sur laquelle figurent en lettres d'or la devise et la date 1783, en chiffres romains. Le centre de la décoration porte un grand trèfle émaillé de vert, dont chacune des feuilles est chargée d'une couronne royale, posé sur une croix de Saint-Patrick émaillée de rouge sur champ d'argent.



Plaque de l'ordre de Saint-Patrick

Lorsque les chevaliers n'arboraient pas le costume de cérémonie ils portaient un bijou, plus petit, appendu à un grand cordon bleu-ciel passé en écharpe sur l'épaule droite.

Les insignes de l'Ordre de Saint-Patrick comprennent aussi une plaque dont le Musée de la Légion d'honneur vient d'acquérir un exemplaire.

Il s'agit d'une étoile d'argent à huit branches irrégulières, quatre grandes et quatre petites, dont le centre reprend le motif du pendentif : un trèfle chargé de couronnes posé sur une croix de Saint-Patrick et ceint de la devise : “ *Quis separabit* ” et de la date MDCCLXXXIII.

La plaque, à la différence du collier et du pendentif, n'était point remise au nouveau chevalier le jour de son investiture. Il devait pourvoir à son acquisition et elle restait donc la propriété de sa famille, contrairement aux autres insignes qui devaient être remis au grand maître, par l'intermédiaire du roi d'armes, dans les trois mois suivant le décès du chevalier.

Ordre de l'Étoile des Indes

(*The most Exalted order of the Star of India*)

Cet ordre fut fondé par la reine Victoria le 23 février 1861 pour donner aux princes et au peuple de l'Empire des Indes une preuve publique d'estime et de confiance et pour récompenser des mérites et services éminents rendus à l'Empire.

La souveraine était régente de l'ordre dont la grande maîtrise était déléguée au vice-roi des Indes, Lord Canning à la création. Les chevaliers, au nombre de vingt-cinq (compte non tenu des membres extraordinaires nommés par le grand maître) étaient choisis parmi les princes et chefs indiens et les sujets britanniques ayant rendu de grands services à l'Empire.

La première cérémonie d'investiture se déroula avec faste au château de Windsor, le 1^{er} novembre 1861, dans la salle du trône. Le premier chevalier à recevoir ses insignes des mains de la reine fut le vicomte Gough, ancien commandant en chef aux Indes, et on compte parmi les premiers Indiens décorés les princes restés fidèles pendant le soulèvement comme le nizam de Dikkan ou le rajah de Putida.

Dès 1866 la reine modifia les statuts de l'ordre et le nombre de chevaliers fut fixé à cent soixante-quinze membres réguliers, auxquels se rajoutaient des membres honoraires ; ce nombre fut par la suite porté à deux-cent quatre-vingt onze. Ils étaient divisés en trois classes : les chevaliers grands commandeurs (la traditionnelle appellation de grand-croix avait été écartée pour ne pas blesser les récipiendaires de confession non-chrétienne), désignés par les initiales GCSI, au nombre de vingt-cinq (puis de trente-six) ; les chevaliers commandeurs, KCSI, au nombre de cinquante (puis quatre-vingt-cinq) ; les chevaliers compagnons, CSI, au nombre de cent (puis cent soixante-dix).

Depuis l'indépendance des Indes en 1947 l'ordre n'est plus conféré.

L'insigne de l'Ordre de l'Étoile des Indes avait été adapté à l'esprit oriental : véritable joyau, il ne comportait aucun emblème religieux.



Avers de l'insigne de compagnon de l'ordre de l'étoile des Indes

Le pendentif est de forme ovale ; il est composé d'un camée d'onyx à l'effigie de la reine Victoria, serti dans un médaillon d'or enrichi de perles dont la bordure émaillée de bleu porte en lettres de diamants la devise de l'ordre : “ *Heaven's light our guide* ” (la lumière du ciel est notre guide). Il est surmonté d'une étoile à cinq branches en argent, parfois enrichie de diamants.

La plaque, de forme circulaire, à fond rayonnant, est ornée en son centre d'une étoile en diamants entourée d'un ruban noué, émaillé de bleu, portant la devise en lettres de diamants.

Le collier de l'ordre, en or et émail, est composé de fleurs de lotus et de roses rouges et blanches alternées, séparées par des palmes doubles. Au centre une couronne royale soutient le pendentif. Reservé aux cérémonies, ce collier est porté par les chevaliers grands commandeurs seuls, sur un manteau de satin bleu ciel doublé de soie blanche, fermé par des cordons de soie blanche ornés de pompons bleus et argent.

Lorsqu'ils ne sont pas tenus de revêtir le costume de cérémonie, les chevaliers grands commandeurs portent une plaque d'or sur le côté gauche de la poitrine et le pendentif à un ruban bleu-ciel liseré de blanc passé en écharpe sur l'épaule droite. Les chevaliers commandeurs arborent le pendentif en sautoir au col et une plaque d'argent, les compagnons uniquement le pendentif à un ruban plus étroit.

C'est ce dernier insigne qui vient d'être offert au Musée de la Légion d'honneur.

Les insignes de l'Ordre de l'Étoile des Indes devaient être rendus à la mort de leur titulaire. Cette règle ne fut maintenue, depuis 1962, que pour les colliers ; dès 1947 (date à laquelle l'Ordre ne fut plus attribué) le rachat des pendentifs et des plaques avait été rendu possible aux descendants des membres de l'ordre.

Ordre de Saint-Stanislas de Pologne (1765-1831)

Deuxième ordre polonais, l'Ordre de Saint-Stanislas fut institué par le roi Stanislas Auguste Poniatowski le 7 mai 1765. Les statuts, composés de douze articles, fixaient le nombre de chevaliers à cent, non compris le roi, grand maître de l'ordre, les étrangers et les titulaires de l'Aigle Blanc, ces derniers le recevant de droit. Les chevaliers, choisis par le roi, devaient être issus d'une famille noble depuis quatre générations. Lors de leur admission ils versaient la somme de vingt-cinq zlotys d'or à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Varsovie, puis annuellement quatre zlotys. La fête de l'ordre était fixée au 8 mai, fête de saint Stanislas évêque et martyr, patron de la Pologne ; les cérémonies de l'ordre avaient lieu dans l'église Sainte-Croix de Varsovie.

A la fin du XVIII^e siècle, époque du partage de la Pologne, l'ordre perd de son prestige et les statuts ne sont plus scrupuleusement respectés. Le nombre de chevaliers s'accroît considérablement : la dernière promotion officielle, en 1793, procède à cent une nominations et le roi Stanislas Auguste continuera encore à distribuer des décorations jusqu'après son abdication le 25 novembre 1795. Au total mille sept cent quarante-quatre chevaliers reçurent Saint-Stanislas de sa main.

Lors de la création par Napoléon du duché de Varsovie, la loi constitutionnelle du 22 juillet 1807 rétablit l'Ordre de Saint-Stanislas sous la grande maîtrise de Frédéric Auguste, roi de Saxe et duc de Varsovie.

Après la constitution du royaume de Pologne, le tsar Alexandre 1^{er}, par décret du 1^{er} décembre 1815, renouvela l'Ordre dont il modifia l'organisation, le divisant en quatre classes ; il supprima le paiement des droits de passage, mais maintint au bénéfice de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, la rente annuelle dont le montant varia désormais selon la classe.

Des statuts détaillés, signés par le tsar Nicolas 1^{er}, le 2 septembre 1829, confirmaient la nouvelle organisation de l'institution devenue un ordre de mérite récompensant, entre autre " des actions d'éclat au profit de l'humanité ".

Le tsar attribuait à l'ordre une dotation annuelle, divisée en commanderies aux bénéfices de certains chevaliers.

L'Ordre de Saint-Stanislas ne fut pas conféré pendant l'insurrection de 1830-1831, à l'issue de laquelle le tsar Nicolas 1^{er}, par ukaze du 29 novembre 1831, l'intégra dans les ordres impériaux et royaux russes où il reçut la huitième et dernière place.

L'insigne de l'Ordre de Saint-Stanislas était à l'origine une croix à huit pointes en or, émaillée de rouge sur l'avant, anglée d'aigles couronnés et émaillés de blanc. Les pointes de trois des quatre branches de la croix, boutonnées, étaient reliées par un motif de brindilles ornées d'une petite rose, en or ; la quatrième branche portant la fixation de l'anneau de bélière. Le centre, rond, à l'avant portait dans une couronne de feuilles de laurier émaillées de vert, l'effigie de saint Stanislas évêque, encadré des initiales S.S. Au revers, le chiffre royal : SAR, émaillé de rouge, sur fond blanc.

La décoration était appendue à un ruban de moire rouge, ayant près de chaque bord une étroite bande blanche, passé en écharpe sur l'épaule droite. Seuls les ecclésiastiques et chevaliers de l'Ordre de l'Aigle Blanc la portaient en sautoir.

A l'époque du duché de Varsovie, une ordonnance de Frédéric Auguste en date du 16 février 1809, modifia le ruban en y ajoutant un liseré blanc à chaque bord.

A partir de 1820 certaines modifications intervinrent ainsi qu'en témoigne la croix nouvellement acquise par le Musée : les aigles deviennent d'argent finement gravé et les motifs rejoignant les pointes de la croix sont remplacés par des collarlettes ajourées. De même, la couleur rouge de l'émail s'intensifie et le graphisme des initiales, au revers, se complique, les rendant difficilement déchiffrables.

La dimension des croix s'échelonne, selon les classes, de cinquante-cinq millimètres environ pour la première classe à trente pour la quatrième, avec certaines variations à l'intérieur de chaque catégorie qui rendent les identifications parfois peu précises. (A noter que lors de son intégration dans les ordres russes, l'insigne de Saint-Stanislas fut profondément modifié et l'effigie du saint évêque disparut de la croix).

Les chevaliers de Saint-Stanislas portaient aussi sur le côté gauche de la poitrine une plaque en forme d'étoile à huit branches en canetille de fils d'or et d'argent dont les centres métalliques reprenaient le revers de la croix mais avec la devise “*Praemiando Incitat*” (encourage en récompensant) brodée en lettres d'or autour des initiales centrales.

Cette plaque qui connut peu de variations jusqu'en 1820, devint alors métallique, d'or ou d'argent.

Anne de Chefdebien
Conservateur-Adjoint

